ESSAI

SUR LA

DOMINATION FRANÇAISE A GÊNES

SOUS LE RÈGNE DE CHARLES VI

(1396 - 1411)

Par Émile SALONE

Licencié ès lettres

INDICATION DES SOURCES.

- 1. Le livre des Faicts du maréchal Boucicaut.
- 2. Les *Libri Jurium Januensium*.

 Deux recueils des *Libri Jurium*...
- a) Le premier, publié dans la collection des *Historiæ* Patriæ monumenta, comprend, pour la période de la domination française, 1396 à 1409. 47 pièces.
- b) Le second, transporté en France probablement pendant la Révolution et conservé au Ministère des affaires étrangères, *inédit* jusqu'à ce jour 89 pièces.
 - 3. Uberto Foglieta, etc.....

I.

ÉTAT DE LA RÉPUBLIQUE DE GÈNES EN 1396.

Anarchie perpétuelle. - Quatre familles se disputent le

pouvoir: Guarco, Montaldo, Fregoso et Adorno. — Le duc de Milan, Jean Galéas Visconti, espère, grâce aux troubles civils, s'emparer de Gênes. — Il prête son appui à tous les factieux.

Antoniotto Adorno devient duc pour la quatrième fois; ses compétiteurs évincés, soutenus par le duc de Milan, ne cessent de conspirer contre lui. — Adorno, voyant que sa patrie ne peut maintenir son indépendance, veut, afin qu'elle échappe au duc de Milan, la livrer au roi de France.

Adorno avait déjà eu recours à Charles VI. — Alliance de la France et de Gênes, en 1391, contre les musulmans d'Afrique. — Expédition malheureuse du duc de Bourbon contre Tunis.

Damiano Cataneo à la cour de France. — Ambassadeurs français : Chassenage, Fresnel et Bouchier.

Traité du 4 novembre 1396, qui transporte au roi de France la seigneurie de la ville de Gênes et du district.

Analyse du traité. — Il ne pouvait pas être exécuté intégralement par les Français.

11.

GOUVERNEURS ROYAUX AVANT LE MARÉCHAL BOUCICAUT. (1396-1401.)

Adorno, gouverneur de Gênes. — Il devient suspect à tout le monde. — Il se résigne et demande un successeur (nov. et déc. 1396).

Waleran de Luxembourg, comte de Saint-Pol, gouverneur (depuis le 18 mars 1397). — Rétablit l'ordre. — Règle la question de Savone. — Peste effroyable. — Waleran retourne en France.

Pierre Fresnel, évêque de Meaux, gouverneur. - Sa fai-

blesse. — Guerre civile. — Gènes partagée en deux villes ennemies par les Guelfes et les Gibelins. — Fuite de Pierre Fresnel (1397-1398).

Courte vacance du Gouvernement. — Arrivée de Colard de Caleville (1398). — Il donne un instant la paix intérieure à Gênes. — Nouvelle prise d'armes. — Colard est chassé de Gênes.

Anarchie absolue. - Dictature du Boccanera (1399-1401).

III.

GOUVERNEMENT DU MARÉCHAL BOUCICAUT.

Nécessité d'un gouverneur énergique. — Jean Lemeingre, dit Boucicaut. — Ses services éclatants en Flandre, en Prusse, en Orient. — Haute idée que les Génois ont conçue du Maréchal.

Entrée de Boucicaut à Gênes (31 octobre 1401). — Ses premières mesures de répression. — Désarmement général. — Supplice de Boccanera. — Lusardo s'enfuit.

Construction de citadelles dans la ville et dans le district.

Situation désastreuse des Génois en Orient (1402). — Janus de Lusignan est sur le point de leur reprendre Famagouste.

Départ d'une flotte génoise sous le commandement du maréchal Boucicaut. — Rencontre des Vénitiens en Morée, — de l'empereur Manuel. — Arrivée à Rhodes.

Obstination du roi de Chypre. — La mission pacifique de l'Hermite de la Faye échoue. — Le Grand-Maître de Rhodes se charge des négociations.

Prise d'Alexandrette.

Paix de Nicosie (1403).

Campagne de Syrie. — Tripoli, Beryte, Saiette... Déloyauté des Vénitiens. — Ils avertissent les infidèles des mouvements de la flotte Génoise.

Retour du Maréchal à Chypre, — à Rhodes, — en Morée. — Les Vénitiens lui livrent bataille près de Modon, à Sapienza. — Boucicaut perd trois galées. — Châteaumorant et ses principaux compagnons d'armes faits prisonniers.

Colère du Maréchal contre les Vénitiens. — Il ne laisse signer la paix que sur l'ordre exprès du roi. — Deux traités (mars 1404 et 28 juin 1406). — Analyse du traité de 1406. — Réserves faites par le gouverneur. — Cartel qu'il adresse à Steno et à Zeni.

Troubles à Gênes pendant l'absence du Maréchal. — Mort de Guarco (1403).

Boucicaut et le schisme.

Le Maréchal a-t-il assiégé Benoît XIII dans Avignon, en 1398? — Il fait reconnaître Benoît XIII par les Génois. — Séjour de ce pontife à Gênes (1406). — Expédition projetée contre Rome et le roi Ladislas. — Boucicaut, sur l'ordre du roi, chasse de Savone Benoît XIII, déposé après le concile de Pise (1409).

Projets de croisade contre Alexandrie (1407). — Refus de Janus de Lusignan d'y prendre part.

Boucicaut et les Visconti.

Le duc de Milan. — Le comte de Pavie. — Le comte de Pise.

- 1. Guerre avec le duc de Milan et le comte de Pavie. Paix de 1405.
- 2. Affaires de Pise. Gabriel Moria reconnaît la suzeraineté du roi de France. Il est chassé par les Pisans (1405).
 Les Pisans feignent d'accepter le roi de France pour seigneur. Boucicaut trompé à plusieurs reprises par les

Pisans. — Gabriel Moria vend Pise aux Florentins et cède Livourne au Maréchal, qui en fait don à la commune de Gênes (1407-1408).

Conspiration et mort de Gabriel-Marie Visconti (1408).

3. Boucicaut appelé par le comte de Pavie contre le duc de Milan.

Il reçoit des renforts de France, conduits par Châteaumorant. — Leur itinéraire.

Boucicaut à Varsi, à Plaisance, à Pavie, à Milan. — Imprudence du Maréchal de s'éloigner ainsi de Gênes (1409).

État des esprits à Gênes en 1409. — Haine contre les Français, excitée par Lusardo. — Griefs justifiés. — Violation du traité de 1396. — Facino Cane et le marquis de Montferrat marchent sur Gênes.

Révolte générale. — Mort de Choleton, laissé par Boucicaut comme gouverneur. — Vêpres génoises. — La garnison française de la citadelle capitule (fin septembre 1409).

Le marquis de Montferrat maître de Gênes.

Derniers efforts des Français pour se maintenir en Italie. — Novi, — Gavi, — Albenga, — Porto Venere.

Évacuation définitive en 1411. — Vente des forteresses à Facino Cane et aux Florentins. — Boucicaut rentre en France.

IV.

18 mai 1413. L'empereur Sigismond délie les Génois de leur serment de fidélité envers le roi de France.

V.

Conclusion. Causes de la perte de Gênes. Responsabilité et fautes de Boucicaut.

VI.

Appendices I. sur la Corse.

— II. sur la Mahone de Chypre.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Traité du 28 juin 1406, entre Gênes et Venise. *Libri jurium januensium*. (Ministère des affaires étrangères.)

Chaque élève publiera les positions de sa thèse isolément et sous sa responsabilité personnelle.

(Règlement du 10 janvier 1860, art. 7.)